

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2021

Ouverture de séance à 20h05

Excusée : Nadège Cuminatto

Absente : Juliette Sablier

Secr2taire de séance : Fugier Clément

1/ Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal à l'unanimité

2/ Logement Social – Dispositif d'information des usagers en mairie.

Accord à l'unanimité

Remarque : bien qu'il n'y ait pas de logement social à St Appolinaire, la mairie doit pouvoir renseigner et orienter tous les demandeurs.

3/ Salle Communale et mairie

Rencontre avec l'architecte le 22 mars 2021. Premières esquisses, recherche de solutions pour optimiser les surfaces.

Prochaine rencontre le 19 avril 2021.

Plan de financement envisagé pour ce projet

Commune	20%
COR	5%
Département	20%
Région	30%
Etat	25%

Il est demandé au conseil municipal d'approuver ce plan de financement et d'autoriser Mme la Maire à solliciter les subventions auprès des différents financeurs.

Accord à l'unanimité

4/ Centre Bourg : terrain et maison Desseaux

La commission travaux a rencontré M. Desseaux au sujet de la maison et du terrain à l'arrière de l'ancienne école. En effet ces parcelles sont délaissées mais implantées en plein centre, c'est pourquoi il est judicieux que la commune puisse les acquérir pour développer un projet de valorisation du bourg. Le coût de cette acquisition devrait être couvert par la vente du bâtiment du CCAS.

M. Desseaux demande un prix de 55 000 € pour l'ensemble.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'acquisition du terrain (parcelle n°257) et de la maison (parcelle n° 276) pour un montant de 55 000 €.

Accord à l'unanimité.

5/ Centre aéré

Le projet du centre aéré avec les communes de Valsonne, St Clément s/s Valsonne et Dième a bien avancé. Suite à la distribution des questionnaires, il ressort que beaucoup de familles sont intéressées par ce service.

Les nombres d'enfants de moins de 12 ans concernés par commune est le suivant :

Saint Appolinaire	16 enfants
Dième	14 enfants
Valsonne	30 enfants
St Clément	32 enfants.

Le centre aéré accueillera les enfants dès juillet 2021, de 7h15 à 18h15, sur Valsonne ou St Clément qui possèdent des locaux plus adaptés.

Périodes : 4 semaines en juillet + dernière semaine août + 1 semaine à chaque petite vacance

Pas de service le mercredi pour l'instant.

Le tarif demandé aux familles sera fonction du quotient familial. Le repas sera proposé à 4€.

→ Arrivé de Juliette Sablier à 20h30.

Les 4 communes apportent également une participation pour équilibrer le projet, calculée en fonction du nombre d'habitants. Pour St Appolinaire cela représente un montant de 3 800 € la première année. Par la suite s'ajoutera une participation de la CAF.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver ce projet et cette participation.

Accord à l'unanimité

6/ Impôts

Information au sujet de la réforme fiscale.

Est concernée la Taxe Foncière sur le Bati, dont la part communale intègre désormais la part départementale. Cela ne change rien à la valeur de l'impôt. C'est une compensation pour la commune suite à la suppression de la Taxe d'Habitation.

7/ Entretien tracteur et fourgonnette

Le tracteur de la commune nécessite une révision importante. Plusieurs pièces usées sont à remplacer. Le tracteur est environ à la moitié de sa durée de vie. Les travaux de réparation s'élèvent à 11 467 € TTC. Il s'agit d'un montant estimatif qui pourra être revu à la baisse.

La fourgonnette de la commune doit également passer chez la garagiste suite à des traces de corrosion sur le châssis. Le contrôle technique est prévu pour septembre 2021. Un devis est en attente.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la réalisation de ces travaux d'entretien sur les véhicules communaux.

Accord à l'unanimité

8/ Entretien de la voirie

Est programmé cette année le goudronnage de la partie basse du chemin de la Roussille.

Le montant du devis s'élève à 10 958 € HT. Une subvention de 50% sera demandée au Département.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la réalisation de ces travaux, et d'autoriser Mme La Maire à solliciter une subvention au département.

Accord à l'unanimité

9/ Information de Mme la Maire

Arrivée d'un nouveau cantonnier depuis le 1^{er} mars 2021 : Johann Rosier, 42 ans, habitant St Just d'Avray. Il prendra la suite de l'actuel cantonnier Bernard Rollin qui prend sa retraite bien méritée.

Le conseil municipal lui souhaite la bienvenue.

Remarques et questions diverses :

- Parking du Savin : les travaux sont terminés
- Parking de la Roussille : marquage des places effectué
- Eclairage du City stade changé par un système led plus performant
- Problème de vitesse signalé sur la RD618 à l'entrée du Savin : une demande sera faite au Département qui est compétent, pour étudier la faisabilité d'un aménagement pour réduire la vitesse
- Fête du bois et de la Forêt les 10 et 11 juillet Col de la Casse Froide
- Problème de téléphone récurrent route de la pépinière. Une nouvelle demande sera formulée à Orange.

Fin de séance à 21h30

Prochain conseil municipal : 9 avril 2021 : Vote du budget